



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

GUIDE DES ACTIONS EDUCATIVES

COLLEGES

Année scolaire 2016/2017

Partenaire de l'Education Nationale, le Conseil Départemental de la Moselle accompagne la Réforme des Collèges.

Le présent guide présente les modalités de soutien du Département aux actions éducatives 2016/2017 en faveur des collèges.

**Ce document et les différents formulaires mentionnés dans celui-ci
sont disponibles sur le site internet du Département**
*(Vivre la Moselle > Gestion des collèges > Education-Jeunesse >
actions éducatives en faveur des collèges)*

SOMMAIRE

Parcours Citoyen

- Visite des collégiens au Conseil Départemental de la Moselle

Parcours Avenir

- Actions d'information menées par les établissements
 - Forums des métiers et des formations
- Actions menées en partenariat avec les acteurs économiques
 - Jeunes-Entreprise
 - Coulisses du Bâtiment
 - Portes Ouvertes sur les Métiers de l'Artisanat
 - Découverte des métiers de l'Economie Sociale et Solidaire

Parcours artistique et culturel

- Aides à la mobilité
 - vers les sites Moselle Passion
 - vers le Centre Pompidou-Metz
- Encouragement à la lecture
 - Concours « Mosel'Lire »
 - Partenariat entre bibliothèques et documentalistes
- Soutien au dispositif « Collèges au Cinéma »
- Soutien aux projets des collèges : ateliers de pratique artistique, projets innovants et Festival Cabanes 2017 (concours Super-Héros)

Apprentissage de l'allemand dans le cadre du projet SESAM'GR

- Semaines binationales
- Echanges de proximité
- Projet MOSA
- Projet Val de Rosselle
- Soutien aux actions en lien avec l'employabilité des jeunes dans la Grande Région
- Portail Langues Pass Lingua

Sciences et éducation au Développement Durable

- Soutien aux projets des collèges en lien avec les sciences ou le Développement Durable
- Découverte de l'astronomie
- Concours « Je fleuris la Moselle »

Bien-être – santé

- Education à la sexualité
- Soutien aux projets des collèges en lien avec la restauration scolaire

Ressources

- Sites Moselle Passion
- Adresses internet utiles
- Contacts

PARCOURS CITOYEN

- **Visite des collégiens au Conseil Départemental de la Moselle**

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, les visites du Conseil Départemental proposées aux collégiens pour leur permettre de découvrir l'institution, échanger avec les Conseillers Départementaux et ainsi mieux appréhender la démocratie locale sont reconduites.

Elèves concernés : collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} ou délégués de classe.

Accompagnement départemental : prise en charge intégrale des frais de transport dans la limite d'un bus par collège et par an, sur présentation de la facture acquittée dans un délai d'un mois après la visite et **au plus tard avant le 30 JUIN 2017**.

Procédure : le collège participant transmet à la Direction de l'Education le formulaire d'inscription joint au courrier de lancement de l'opération assorti du devis du transporteur **au plus tard avant le 9 NOVEMBRE 2016**.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

PARCOURS AVENIR

- Actions d'informations menées par les établissements
 - Forums des métiers et des formations

Dans le cadre des actions en faveur de l'orientation, le Département accompagne les établissements qui organisent des forums des métiers et des formations, afin de permettre aux collégiens de mieux construire leur projet professionnel. Pour les manifestations retenues par le Département, une aide à la mobilité est accordée **au collège organisateur** pour rembourser les frais de transports de l'ensemble des collèges participants à l'opération dans le cadre d'une enveloppe définie.

Public concerné : collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}.

Accompagnement départemental : répartition des aides dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte selon les critères suivants :

- nombre de collégiens participants,
- budget de l'opération,
- « covoiturage » entre collèges participants.

Procédure : le collège organisateur complète et transmet à la Direction de l'Education le formulaire de soutien au forum des métiers avec présentation du budget prévisionnel du forum pour la partie transport **avant le 31 DECEMBRE 2016**.

Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Après acceptation, l'**aide à la mobilité globale sera versée au collège organisateur** sur présentation du bilan financier et des factures acquittées, dans la limite des frais réels engagés.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- Actions menées en partenariat avec les acteurs économiques
 - Jeunes-Entreprise

En collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) et l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM), le Département soutient l'opération nationale Jeunes-Entreprise. L'opération repose sur un partenariat collège/entreprise qui, durant l'année scolaire, permet aux élèves de découvrir l'organisation de l'entreprise et ses métiers. Les collégiens proposent un projet concret à partir d'un thème choisi en relation avec les métiers de l'entreprise, qui fera l'objet d'une restitution en fin d'année scolaire (vidéo, saynètes, jeux de société, affiches de sécurité, fiches signalétiques...) en présence des différents partenaires.

Public concerné : prioritairement les collégiens de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Accompagnement départemental : versement d'une récompense de l'ordre de 600 € à chaque établissement ayant présenté un projet abouti en fin d'année scolaire.

Procédure : inscription auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Moselle.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- Coulisses du Bâtiment

Le Conseil Départemental est partenaire de l'opération « Coulisses du Bâtiment » aux côtés de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, afin de promouvoir les métiers de ce secteur d'activité auprès des collégiens, à travers la visite de chantiers. Cette opération se déroule au mois d'octobre de chaque année sur le territoire national.

Accompagnement départemental : remboursement des frais de transport sur la base de 4 € du km dans le cadre d'une enveloppe contrainte.

Procédure : inscription auprès de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics qui lance l'opération dès la rentrée scolaire 2016/2017.

Remboursement sur présentation de la facture acquittée et transmise à la Direction de l'Education **avant le 16 NOVEMBRE 2016.**

Les factures transmises au-delà de cette date ne pourront plus être prises en charge au titre de l'exercice budgétaire 2016.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- Portes Ouvertes sur les Métiers de l'Artisanat

Le Conseil Départemental est partenaire de l'opération « Portes Ouvertes sur les Métiers de l'Artisanat » organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle dans les Centres de Formation des Apprentis de Forbach, Metz et Thionville. Ce dispositif propose des séances d'information sur ce secteur d'activité et présente aux élèves les perspectives de carrière. Les collégiens découvrent ainsi les métiers manuels et la formation qui s'y attache.

Public concerné : collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}.

Accompagnement départemental : remboursement des frais de transport sur la base de 4 € du km.

Procédure : inscription auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Le collège participant complète et transmet à la Direction de l'Education le formulaire d'aide à la mobilité pour l'orientation assorti de devis du transporteur **avant le 31 DECEMBRE 2016.**

Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Prise en charge des frais de transport sur présentation de la facture acquittée et transmise à la Direction de l'Education dans un délai d'un mois après le déplacement et **au plus tard avant le 30 JUIN 2017.**

Les factures transmises au-delà de cette date ne seront plus prises en charge par le Département de la Moselle.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- [Découverte des métiers de l'Economie Sociale et Solidaire \(ESS\)](#)

Le projet de sensibilisation des collégiens à l'Economie Sociale et Solidaire est réalisé en partenariat avec la Chambre Régionale de l'ESS dans le cadre d'interventions de professionnels au sein des collèges participants. Une restitution des collégiens est organisée en fin d'année scolaire.

Les collèges intéressés sont invités à contacter la Direction de l'Education.

Les établissements seront retenus en fonction de l'implantation géographique au plus proche des entreprises partenaires.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

- **Aides à la mobilité**
 - vers les sites « Moselle Passion »

Les sites « Moselle Passion », propriétés du Conseil Départemental, représentent des ressources permettant aux élèves de se constituer des références patrimoniales locales et temporelles. Connaître le patrimoine local afin de promouvoir la Moselle et ses riches spécificités, éveiller l'esprit critique dès le plus jeune âge, s'ouvrir à de nouvelles expériences, tels sont les objectifs portés par les sites « Moselle Passion » du Département, qui proposent des approches adaptées au public scolaire.

Les 10 sites « Moselle Passion » sont les suivants :

- Château de Malbrouck à Manderen,
- Musée Départemental du Sel à Marsal,
- Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles,
- Musée Départemental Georges de La Tour à Vic-sur-Seille,
- Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim,
- Jardins Fruitiers de Laquenexy,
- Domaine de Lindre à Lindre-Basse,
- Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte,
- Service Départemental d'Archives de la Moselle de Saint-Julien-lès-Metz,
- Centre d'Archives Industrielles et Techniques de la Moselle à Saint-Avold.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : remboursement des frais de transport sur la base de 4 € du km, dans la limite d'un bus par collège et par an (2 bus pour les établissements de plus de 600 élèves).

Les demandes sont traitées selon l'ordre d'arrivée et dans le cadre d'une enveloppe budgétaire limitée pour l'ensemble des demandes. Les dossiers incomplets, arrivés hors délais ou concernant un faible nombre d'élèves ne seront pas pris en compte.

Procédure : le collège participant complète et transmet à la Direction de l'Education le formulaire d'aide à la mobilité vers les sites « Moselle Passion » assorti d'un devis du transporteur.

Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Après accord, il convient de transmettre la facture de transport acquittée à la Direction de l'Education dans un délai d'un mois après la visite et **au plus tard avant le 30 JUIN 2017**.

Les factures transmises au-delà de cette date ne seront plus prises en charge par le Département de la Moselle.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- vers le Centre Pompidou-Metz

Le Conseil Départemental s'est engagé auprès du Centre Pompidou à favoriser l'accès des collégiens aux expositions, en participant aux frais de déplacement.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : remboursement des frais de transport sur la base de 2 € du km, un bus par collège et par an.

Les demandes sont traitées selon l'ordre d'arrivée et dans le cadre d'une enveloppe budgétaire limitée pour l'ensemble des demandes. Les dossiers incomplets, arrivés hors délais ou concernant un faible nombre d'élèves ne seront pas pris en compte.

Procédure : Le collège participant complète et transmet à la Direction de l'Education le formulaire d'aide à la mobilité vers le Centre Pompidou assorti d'un devis du transporteur. Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Après accord, il convient de transmettre la facture de transport acquittée à la Direction de l'Education dans un délai d'un mois après la visite et **au plus tard avant le 30 JUIN 2017**.

Les factures transmises au-delà de cette date ne seront plus prises en charge par le Département de la Moselle.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Encouragement à la lecture**

- **Concours « Mosel'Lire »**

Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, le concours départemental des jeunes lecteurs « Mosel'Lire » vise à encourager la lecture, soutenir et développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles et collèges ainsi que dans les bibliothèques du réseau départemental de lecture publique. Il a également pour objectif de faire découvrir aux jeunes lecteurs des auteurs ou illustrateurs confirmés ou en devenir, en proposant des rencontres et des temps d'échanges dans les bibliothèques sur les différents territoires.

Public concerné : collégiens.

Procédure : pré-inscription en ligne (une préinscription par classe) sur le portail de la lecture publique MOSELIA : <http://moselia.moselle.fr> (Rubrique • Espace Pro) en utilisant le mot de passe communiqué à chaque établissement.

Contact et informations complémentaires :

Direction de la Culture et du Tourisme – CD 57

Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques.

- **Partenariats entre bibliothèques et documentalistes**

Ces partenariats prennent différentes formes : partenariats dans le cadre des manifestations départementales (« Lire en Fête, partout en Moselle », « Insolivres », concours « Mosel'Lire »), participation à des rencontres-débats, organisation d'évènements spécifiques dans la commune.

Le Conseil Départemental met également à disposition des Centres de Documentation et d'Information des collèges mosellans des ressources documentaires afin de rendre accessibles les ouvrages des pôles départementaux de lecture publique ainsi que ceux de la grande réserve départementale.

Public concerné : les collèges, par le biais des Centres de Documentation et d'Information.

Procédure : se mettre en relation avec la bibliothèque de proximité ou le pôle départemental de lecture publique de rattachement du collège.

Contact et informations complémentaires :

Direction de la Culture et du Tourisme – CD 57
Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques.

• **Soutien au dispositif « Collèges au Cinéma »**

Le Conseil Départemental est partenaire du dispositif national « Collèges au Cinéma » qui entend développer la curiosité et former les jeunes spectateurs à l'art cinématographique, à travers la découverte de films dans leur format d'origine, en version originale sous-titrée en français.

Les élèves sont amenés à se déplacer à trois reprises au cours de l'année scolaire, dans les salles de cinéma d'art et d'essai situées sur les différents territoires mosellans.

Public concerné : les collèges.

Accompagnement départemental : soutien à la mobilité des élèves limité à 80 € maximum par bus et à 1,50 € de droit d'entrée par élève.

Le soutien à la mobilité est réparti dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte. En cas de dépassement du nombre de demandes pouvant être prises en compte dans le cadre de cette enveloppe, l'aide à la mobilité pourra être limitée à un nombre de classes par établissement.

Procédure :

- Inscription au dispositif « Collèges au Cinéma » auprès de la Ligue de l'Enseignement (Fédération des Œuvres Laïques de Moselle),
- Transmission des devis de transport à la Direction de l'Education pour l'ensemble des sorties de l'année scolaire **avant le 31 DECEMBRE 2016**.
- Versement de l'aide à la mobilité et du remboursement des droits d'entrée après réception par la Direction de l'Education de l'intégralité des factures acquittées (sorties de cinéma sur l'année scolaire 2016/2017 et transporteur).

Les factures transmises au-delà du 30 JUIN 2017 ne seront plus prises en charge par le Département de la Moselle.

Contact et informations complémentaires :

- Ligue de l'Enseignement – F.O.L. 57 pour les inscriptions et informations générales sur le dispositif.
- Direction de l'Education - Service de l'Animation Scolaire et de la Communication – CD 57 pour les aides aux transports et aux entrées.

- **Soutien aux projets des collèges : ateliers de pratique artistique, projets innovants et Festival Cabanes 2017 (concours Super-Héros)**

- **Ateliers de pratique artistique**

Dans le cadre de l'appel à projets lancé conjointement par le Rectorat et la DRAC, le Département soutient les ateliers de pratique artistique. Les aides en faveur de ces ateliers sont examinées dans le cadre d'une enveloppe définie.

Accompagnement départemental : participation financière aux déplacements, entrées, achat de petit matériel...

La rémunération des intervenants extérieurs n'est pas prise en compte par ce subventionnement.

Le plafond de la subvention ne peut excéder 70 % du budget total du projet.

Public concerné : collégiens.

Procédure : les dossiers doivent être transmis à la Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat dans le cadre de l'appel à projets.

Après accord, les subventions sont versées sur présentation d'un bilan financier et des factures acquittées et transmis à la Direction de l'Education **au plus tard le 30 JUIN 2017**.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Soutien aux projets innovants des collèges**

Les aides en faveur des projets innovants sont examinées dans le cadre d'une enveloppe définie en fonction des critères suivants :

- projet pluridisciplinaire s'intégrant dans le projet d'établissement,
- projet comportant une dimension pédagogique en lien avec les programmes scolaires,
- projet en lien avec les structures et acteurs mosellans et éventuellement avec le 1^{er} degré, nature des productions réalisées,
- situation géographique du collège (caractère rural / REP et REP⁺).

Procédure : transmission, à la Direction de l'Education, du formulaire de demande de subvention pour les projets innovants des collèges, assorti des devis correspondants, **avant le 31 DECEMBRE 2016** pour l'année scolaire en cours.

Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Après accord, les subventions sont versées sur présentation d'un bilan financier et des factures acquittées et transmis à la Direction de l'Education **au plus tard le 30 JUIN 2017**.

Public concerné : collégiens.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- Festival Cabanes 2017 – Concours Super-Héros

A l'heure où les Super-Héros s'affichent dans notre quotidien, l'histoire de la Moselle permet de relater l'œuvre exceptionnelle de Jack KIRBY, héros de l'histoire, par sa présence dans les troupes américaines à la bataille de Dornot.

Surnommé « le Roi de la bande dessinée », Jack KIRBY, à travers ses œuvres, a marqué l'histoire des Comics américains et notamment de l'éditeur Marvel : Captain America, les Quatre Fantastiques, l'Incroyable Hulk, le puissant Thor, Les Avengers, Les X-Men...

A l'occasion du centenaire de sa naissance, cette 3^{ème} édition du Festival Cabanes, en 2017, aura pour thème les « Super-Héros, Super-Héroïnes ».

Chacun, quel que soit son âge, pourra ainsi être acteur et spectateur de cet événement départemental exceptionnel.

Dans ce cadre, il est proposé aux jeunes Mosellans de prendre part à cette aventure humaine à travers la création d'univers utopiques permettant à tous de vivre une année épique.

Public concerné : collégiens.

Règlement, inscriptions et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND DANS LE CADRE DU PROJET SESAM'GR

Le projet SESAM'GR « des clés pour l'avenir des jeunes dans la Grande Région » s'inscrit dans le cadre de la politique départementale en faveur de l'apprentissage de l'allemand dans le prolongement des dispositifs Trilingua et Val de Rosselle. Ce projet vise à offrir aux jeunes, dès le plus jeune âge, les compétences-clés pour vivre, évoluer et travailler dans une Grande Région Transfrontalière attractive et compétitive.

Les partenaires lorrains, sarrois, luxembourgeois, rhénans-palatins et belges mettent en œuvre différents types d'actions à destination de l'ensemble de la communauté éducative : des mesures d'accompagnement et de renforcement des parcours plurilingues de la maternelle au collège, des projets développant les compétences interculturelles des jeunes en vue de promouvoir une citoyenneté partagée et des actions préparant les futurs actifs aux perspectives professionnelles de la Grande Région.

Le Département de la Moselle, chef de file de ce projet européen, proposera des projets innovants aux collèges en lien avec les partenaires et poursuivra son soutien aux dispositifs suivants:

- **Semaines binationales**

La semaine binationale à thème, d'une durée de cinq jours au minimum, se déroule dans un centre d'hébergement obligatoirement situé en Allemagne, Belgique ou Luxembourg. Elle réunit des classes de niveau équivalent d'un collège de Moselle et d'une école de Sarre, belge ou luxembourgeoise autour d'un projet commun.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : 8 € par jour et par élève sur cinq jours, dans la limite des frais engagés pour le transport et l'hébergement.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57
Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Echanges de proximité**

L'échange de proximité permet la rencontre d'une classe française et d'une classe allemande, belge ou luxembourgeoise de niveau équivalent, pour une durée d'un à cinq jours, sur le sol allemand, belge ou luxembourgeois.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : 5 € par jour et par élève dans la limite des frais engagés pour le transport.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57
Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Projet MOSA**

Ce projet, qui permet des échanges hebdomadaires avec un établissement frontalier, est accompagné par le Département.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57
Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Projet Val de Rosselle**

Ce projet, mené sur le territoire du Val de Roselle, fédère les écoles et les collèges qui offrent un apprentissage approfondi de l'allemand.

L'objectif du Département, chef de file de ce projet aux côtés de l'Education Nationale et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), est d'assurer la continuité d'apprentissage de l'allemand de la maternelle au collège.

Les écoles et les collèges bénéficient d'un soutien sur leurs projets (Département et EPCI) et d'un programme d'actions spécifiques.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57
Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Soutien aux actions en lien avec l'employabilité des jeunes dans la Grande Région**

Les projets visant la découverte des entreprises, de l'autre côté de la frontière (Allemagne, Luxembourg et Belgique) ainsi que les stages pour les élèves de 3^{ème} pourront être soutenus dans ce cadre.

Pour l'ensemble de ces actions, il convient de déposer un dossier au titre de l'appel à projets lancé conjointement avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale avant le 30 novembre 2016.

Pour les établissements privés, contacter la Direction Diocésaine.

- **Portail Langues Pass Lingua**

Une plateforme langues, conçue par le réseau CANOPE avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle, propose des ressources pédagogiques innovantes d'apprentissage de l'allemand créées par les enseignants et mises à la disposition de la communauté éducative.

Adresse internet : <http://www.petitsateliers.fr/pass-lingua/>

Contact :

Atelier Canopé de Moselle
58 rue de Reims
57950 MONTIGNY-LES-METZ
Tél. : 03 54 50 52 70
Mail : contact.atelier57@reseau-canope.fr

SCIENCES ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Soutien aux projets des collèges en lien avec les sciences ou le Développement Durable**

L'ensemble des projets en lien avec les sciences ou le Développement Durable est examiné en début d'année scolaire dans le cadre d'une enveloppe définie et selon les critères suivants :

- projet pluridisciplinaire s'intégrant dans le projet d'établissement,
- projet comportant une dimension pédagogique en lien avec les programmes scolaires,
- projet en lien avec les structures et acteurs mosellans et éventuellement avec le 1^{er} degré, nature des productions réalisées,
- situation géographique du collège (caractère rural / REP et REP⁺).

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : participation financière aux déplacements, entrées, achat de petit matériel...

La rémunération d'intervenants extérieurs ne peut faire l'objet d'une demande de subvention. Le plafond de la subvention ne peut excéder 70 % du budget total du projet.

Procédure : transmission, à la Direction de l'Education, du formulaire de demande de subvention pour les projets innovants des collèges, assorti des devis correspondants, **avant le 31 DECEMBRE 2016**.

Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Après accord, les subventions sont versées sur présentation d'un bilan financier et des factures acquittées et transmis à la Direction de l'Education **au plus tard le 30 JUIN 2017**.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

- **Découverte de l'astronomie**

Le Conseil Départemental est partenaire de l'association SIRIUS. Deux enseignants de l'Education Nationale passionnés d'astronomie se déplacent avec leur planétarium dans les établissements scolaires pour animer des séances pédagogiques autour de l'astronomie.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : soutien aux animations à hauteur de 40 € par séance. L'aide est versée à l'association SIRIUS et déduite du tarif de la séance pour le collège.

Conditions : prendre contact avec l'association SIRIUS.

Site internet : www.association-sirius.org.

Contact et informations complémentaires :

Association SIRIUS - infos@asso-sirius.org.

- **Concours « Je fleuris la Moselle »**

Moselle Tourisme, en partenariat avec le Conseil Départemental, propose à tous les collèves de participer au concours « Je fleuris la Moselle ».

Ce concours récompense les actions liées au jardinage, au fleurissement, au potager ou à la nature en général et réalisées par les collèves. Le cadre scolaire est un environnement privilégié permettant de communiquer aux jeunes générations les joies du jardinage et le respect de l'environnement.

Public concerné : collèves.

Procédure : transmettre à Moselle Tourisme une lettre d'intention et un dossier de candidature téléchargeables sur le site www.moselle-tourisme.com

Contact et informations complémentaires :

Moselle Tourisme - Mission fleurissement : www.moselle-tourisme.com.

SANTE – BIEN-ETRE

- **Education à la sexualité**

Le Conseil Départemental de la Moselle a lié un partenariat avec l'école de sage-femme Pierre Morlanne de Metz, qui propose des interventions d'éducation à la sexualité dans les collèges.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : soutien du Conseil Départemental à l'école de sage-femme Pierre Morlanne de Metz pour les interventions dans les collèges.

Contact et informations complémentaires :

Ecole de sage-femme Pierre Morlanne de Metz.

- **Soutien aux projets des collèges en lien avec la restauration scolaire**

Les projets en lien avec la restauration scolaire sont examinés en début d'année scolaire dans le cadre d'une enveloppe définie afin de sensibiliser les élèves au « bien manger », leur faire découvrir les métiers de bouche, l'intérêt de la filière courte et des produits locaux et la saisonnalité des produits alimentaires.

Public concerné : collégiens.

Accompagnement départemental : soutien au fonctionnement de l'atelier cuisine et à l'éducation au goût et au « bien manger ».

Le plafond de la subvention ne peut excéder 70 % du budget total du projet.

Procédure : transmission, à la Direction de l'Education, du formulaire de demande de subvention pour les projets innovants des collèges, assorti des devis correspondants, **avant le 31 DECEMBRE 2016**.

Le formulaire est téléchargeable sur le site du Département.

Après accord, les subventions sont versées sur présentation d'un bilan financier et des factures acquittées et transmis à la Direction de l'Education **au plus tard le 30 JUIN 2017**.

Contact et informations complémentaires :

Direction de l'Education – CD 57

Service de l'Animation Scolaire et de la Communication.

RESSOURCES

- **Sites Moselle Passion**

Les sites Moselle Passion permettent de découvrir et de partager le patrimoine culturel et naturel remarquable de la Moselle : vestiges archéologiques, jardin d'exception, monument du Moyen Age, lieu de patrimoine européen, musée de peinture ou encore étangs à la renommée écologique mondiale.

10 sites Moselle Passion, propriétés du Conseil Départemental, proposent un programme d'actions adapté aux élèves.

www.mosellepassion.fr dédié à ces sites permet de trouver tous les renseignements utiles.

Château de Malbrouck à Manderen

Situé au Pays des Trois Frontières, à proximité du Luxembourg et de la Sarre, il est le seul château du XV^{ème} siècle conservé aujourd'hui en Lorraine.

Le service éducatif propose des ateliers pédagogiques pour les scolaires.

Renseignements: 03 87 35 03 73 – malbrouck@moselle.fr

Domaine de Lindre à Lindre-Basse

Le Domaine de Lindre est une zone humide classée d'intérêt mondial. Il représente aujourd'hui un espace où il fait bon vivre pour bon nombre d'espèces animales et végétales. Le Domaine s'inscrit désormais dans une volonté de préserver le site mais aussi de sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement.

Des visites et des ateliers pédagogiques sont proposés aux scolaires.

Renseignements : 03 87 35 02 80 – lindre@moselle.fr

Jardins Fruitiers de Laquenexy

Ce jardin permet la découverte, au détour des allées et au fil des saisons, de senteurs, fruits et œuvres d'arts, une façon ludique de découvrir toutes sortes de plantes et fruits à travers différentes escapades.

Des visites guidées à thèmes sont proposées ainsi que des jeux de découvertes.

Renseignements : 03 87 35 01 00 – jardins-fruitiers@moselle.fr

Musée Départemental du Sel à Marsal

Le musée présente l'histoire de « l'or blanc » du Saulnois à travers les techniques de production et les relations complexes de l'homme au sel. Le sous-sol recèle un important gisement de sel gemme.

Des ateliers ludiques et pédagogiques sont proposés aux scolaires.

Renseignements : 03 87 35 01 50 – veronique.bouras@moselle.fr et mdsm@moselle.fr

Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles

Haut-lieu de l'esprit européen, la Maison de Robert Schuman et le Centre Européen Robert Schuman (association indépendante à but non lucratif, soutenue par l'Union Européenne) proposent de faire découvrir la personnalité et l'œuvre de l'Homme d'Etat Mosellan, à travers des jeux, des visites et des ateliers pédagogiques.

Renseignements : 03 87 35 01 40 – maison-robert-schuman@moselle.fr

Musée Départemental Georges de La Tour à Vic-sur-Seille

Situé au cœur de Vic-sur-Seille dont est natif Georges de La Tour, le musée présente des œuvres du peintre et des acquisitions faites par le Département ainsi qu'une très riche donation privée de peintures essentiellement françaises allant du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle. Le musée abrite également les importantes collections historiques vicoises et quelques dépôts illustrant le riche passé politique, artistique et religieux de la cité. Accueil des scolaires autour d'ateliers portraits et paysage.

Renseignements : 03 87 78 05 30 - mdqdl@moselle.fr

Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim

Le Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim est un lieu idéal pour appréhender les civilisations celtique et gallo-romaine. Il met en valeur un patrimoine commun aux nations française et allemande, source de la culture européenne. Des ateliers pédagogiques sont proposés aux scolaires en français et en allemand.

Renseignements : 03 87 35 02 20 – bliesbruck@moselle.fr

Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte

Le musée d'histoire, labellisé « Musée de France » par le Ministère de la Culture, présente la Guerre de 1870 et l'histoire de la Moselle durant la première annexion (1871-1918). Le musée s'ouvre aussi à une histoire contemporaine et comparée de l'Europe. Le parcours interroge les causes de la guerre ainsi que ses conséquences sur le premier conflit mondial et sur l'évolution récente de l'Europe. Des ateliers pédagogiques sont proposés aux scolaires.

Renseignements : 03 87 65 86 54 - contact.musee-guerre-70@moselle.fr

Service Départemental d'Archives de la Moselle à Saint-Julien-lès-Metz et Centre des Archives Industrielles et Techniques à Saint-Avold

Le Service Départemental d'Archives de la Moselle à Saint-Julien-lès-Metz conserve des documents sur l'histoire du Département et de la Région, du VIII^{ème} siècle à nos jours. Le Centre des Archives Industrielles et Techniques de Saint-Avold a recueilli plus particulièrement les archives des grandes industries mosellanes. Le service éducatif permet la sensibilisation des élèves au patrimoine écrit et iconographique du Département de la Moselle, en les mettant en contact avec des documents originaux. Des partenariats avec le château de Pange et le Parc du Haut-Fourneau U4 d'Uckange permettent de combiner visite de site et étude des sources historiques.

Renseignements : 03 87 78 05 00 – archives@moselle.fr

- **Adresses internet utiles**

Conseil Départemental de la Moselle : www.moselle.fr

Pour tous renseignements sur les actions éducatives du Conseil Départemental : [Vivre la Moselle > Education-Jeunesse > actions éducatives en faveur des collèves](#)

Conseil Départemental Junior :

www.facebook.com/cqjunior.moselle

https://www.instagram.com/cdj_57/

Les sites Moselle Passion :

www.mosellepassion.fr

Moselle InfoGéo :

www.moselleinfogeo.fr

Moselle Tourisme :

www.moselle-tourisme.com

vanessa.carrera@moselle.tourisme.com

Portail langues Pass Lingua

<http://www.petitsateliers.fr/pass-lingua/>

- **Contacts**

Conseil Départemental de la Moselle

- **Direction de l'Éducation**

Hôtel du Département
Direction de l'Éducation
1 rue du Pont Moreau
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél : 03 87 78 07 00
Fax : 03 87 74 55 86
dpje-sas@moselle.fr

- **Direction de la Culture et du Tourisme**

Hôtel du Département
Direction de la Culture et du Tourisme
1 rue du Pont Moreau
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél : 03 87 65 86 40
Fax : 03 87 62 94 01

- **Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques**

6 rue Joseph Cugnot
57070 METZ
Tel : 03 87 35 02 51 ou 03 87 35 02 38
delphine.firmery@moselle.fr

- **Direction des Sports et de la Jeunesse**

Hôtel du Département
Direction des Sports et de la Jeunesse
1 rue du Pont Moreau
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél : 03 87 65 86 84
Fax : 03 87 62 94 02

Réseau Canopé Moselle

Atelier Canopé de Moselle
58 rue de Reims
57950 MONTIGNY-LES-METZ
Tél. : 03 54 50 52 70
Mail : contact.atelier57@reseau-canope.fr

La Ligue de l'Enseignement - F.O.L. 57

3 rue Gambetta
BP 90803
57013 METZ CEDEX 01
Tél : 03 87 66 10 49 /Fax 03 87 66 10 62
Mail : cineligue57@lqmail.org

Moselle Tourisme

24 rue du Pont Moreau
BP 80002
57003 METZ CEDEX 1
Tél. : 03 87 37 59 00
Fax : 03 87 37 58 84
Mail : vanessa.carrera@moselle.tourisme.com